

Mars 2004 - N° 40

APPROCHE DES BESOINS EN SERVICES A DOMICILE (hors soins) DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER - SAINT-AIGNAN

La recherche menée par l'association Un Travail pour Chacun (UTC) dans le cadre d'un programme d'étude lancé au niveau national sur les potentiels d'emplois actuellement non satisfaits (emplois "cachés") comportait un deuxième volet portant sur les services à la population. Toujours avec le soutien du lycée La Providence de Blois et de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires, UTC 41 a réalisé une enquête auprès d'un certain nombre d'habitants de la Communauté de communes Val de Cher - Saint-Aignan, sur la base d'un échantillon représentatif en terme de tranches d'âge ; elle a permis de renseigner plus de 1 110 questionnaires.

Données de cadrage

Répartition des personnes ayant répondu à l'enquête par sexe et âge

En nombre

Age	Sexe			Total
	Femme	Homme	Inconnu	
moins de 40 ans	187	102		289
40 - 65 ans	238	135		373
65 ans et plus	258	186	8	452
Total	683	423	8	1 114

En % du total

Age	Sexe			Total
	Femme	Homme	Inconnu	
moins de 40 ans	16,8	9,2		25,9
40 - 65 ans	21,4	12,1		33,5
65 ans et plus	23,2	16,7	0,7	40,6
Total	61,3	38,0	0,7	100

Par rapport à l'échantillon de départ, il y a une sur-représentation des plus de 65 ans (40,6 % contre 34,2 %). A l'inverse, les deux autres tranches d'âge sont sous-représentées : 40/65 ans (33,5 % contre 36,7 %), moins de 40 ans (25,9 % contre 29,2 %).

Répartition par commune des personnes ayant répondu à l'enquête

	Effectif	%
CHATEAUVIEUX	35	3,1
CHATILLON SUR CHER	30	2,7
COUFFY	63	5,7
MAREUIL SUR CHER	95	8,5
MEHERS	12	1,1
NOYERS-SUR-CHER	286	25,7
POUILLE	34	3,1
SAINT-AIGNAN	427	38,3
SEIGY	85	7,6
THESEE	47	4,2
Total	1 114	100

Situation professionnelle des personnes ayant répondu à l'enquête

	Effectif	%
A la retraite	535	51,8
En activité	390	37,8
à la recherche d'un emploi	107	10,4
Total	1 032	100

Plus de la moitié des personnes interrogées sont des retraités. Cette proportion est importante et a nécessairement une influence sur les réponses recueillies. Les besoins sont évidemment différents en terme de services, d'activités, de temps libre, etc.

Répartition par type de logement

Près de 9 personnes sur 10 habitent dans un logement individuel.

Répartition des personnes enquêtées selon le type de logement

	Effectif	%
Individuel	955	85,8
Collectif	158	14,2
Total	1 113	100

Analyse

20 % des ménages ayant des enfants de moins de 12 ans recourent à une baby-sitter

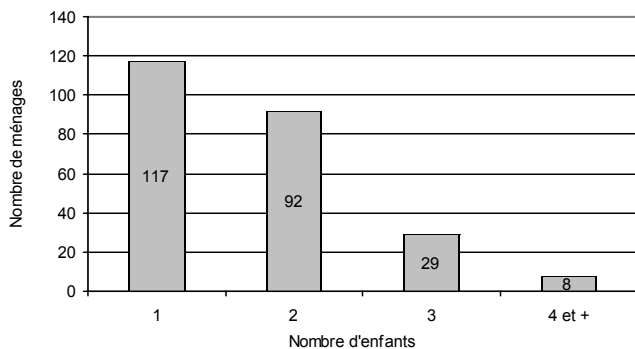
En moyenne, plus d'un tiers des personnes de moins de 65 ans ayant répondu à l'enquête ont des enfants de moins de 12 ans. Chez les moins de 40 ans, la proportion est proche de 60 %.

Part des personnes ayant des enfants de moins de 12 ans selon la tranche d'âge

Age	Nombre	ont des enfants % des répondants
moins de 40 ans	172	59,5
40 - 65 ans	75	20,1
Total	247	37,3

Près de la moitié ont un seul enfant (47,6 %) et 37,4 % en ont deux.

Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 12 ans



Parmi ces familles, près de 2 sur 10 recourent aux services d'une baby sitter (surtout celles qui en ont 2) et près de 4 sur 10 à un autre mode de garde. Ces proportions ne peuvent s'additionner, plus de 40 % (21 familles) faisant appel aux deux modes. Parmi les autres modes de garde, les grands parents sont les plus sollicités (58 %), devant un autre membre de la famille (29,2 %) et les garderies périscolaires (10,1 %).

Moins de la moitié des personnes pratiquent une activité hors de leur foyer

Globalement, 45 % des personnes ayant répondu à l'enquête pratiquent une activité hors de leur foyer, mais cette proportion varie suivant l'âge et le sexe. Chez les hommes, les plus actifs sont les moins de 40 ans, alors que pour les femmes, ce sont les 40/65 ans. Malgré leur temps libre, les seniors sont moins enclins à sortir de chez eux.

Part des personnes pratiquant une activité selon l'âge et le sexe

Age	Homme	Femme	Total
moins de 40 ans	57,8 %	39,0 %	45,7 %
40 - 65 ans	55,6 %	45,0 %	48,8 %
65 ans et plus	43,0 %	40,7 %	41,4 %
Total	50,6 %	41,7 %	45,0 %

Dans l'immense majorité des cas, une seule activité est pratiquée. Moins de 6 % des personnes en exercent 2 ou 3. Le sport arrive très largement en tête avec 58 % des citations, devant les activités culturelles ou artistiques (22 %), les activités sociales ou électives (13 %), la chasse et la pêche (4 %).

Parmi ceux n'ayant pas d'activité extérieures au travail ou à leur foyer, moins de 4 sur 10 disent le regretter. Mais là encore, des écarts importants se font sentir selon le sexe et l'âge. Près de 6 femmes sur 10 chez les moins de 40 ans déplorent cette impossibilité, 47 % pour les 40/65 ans.

Le manque de temps apparaît comme le principal frein (55 % des réponses), en particulier pour les plus jeunes. La santé arrive en seconde position globalement (24 %), mais en tête chez les plus âgés. Sont également cités le manque de moyens financiers (12 %) et le trop faible éventail d'activités proposées sur la commune (9 %).

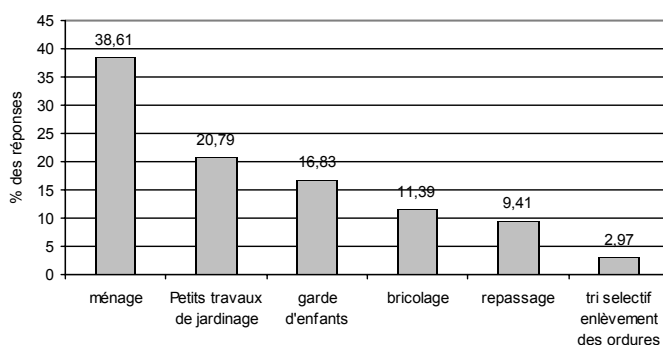
Trois personnes sur 10 ont recours à une aide ménagère

Parmi les 65 ans et plus, seuls concernés par la question, moins de 30 % recourent à une aide ménagère. Il convient cependant de rappeler que le mode d'entretien (rencontre dans la rue ou des lieux publics) opère une sélection des personnes rencontrées, a priori valides. Les tâches de ménage représentent 96 % de cette assistance, le reste étant dévolu au repassage.

Des besoins peu élevés en services ponctuels

Moins de 2 personnes sur 10 ont déclaré être intéressées par des services ponctuels pouvant améliorer leur quotidien (soit 220 personnes). On relève peu d'écart selon l'âge.

Principaux services souhaités



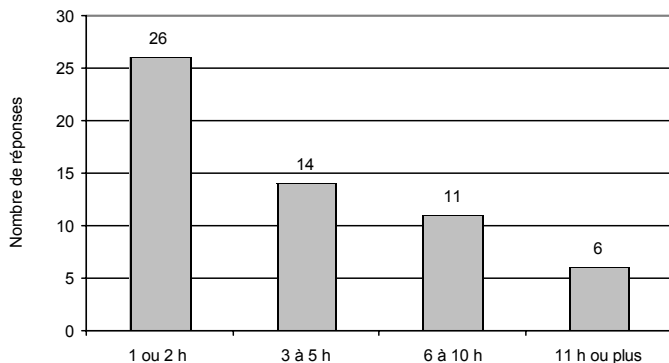
Le ménage est plébiscité avec près de 40 % des citations, devant les petits travaux de jardinage. La garde des enfants arrive en troisième position pour l'ensemble des réponses, mais en première parmi les moins de 40 ans.

En revanche, il est intéressant de constater que ceux qui pourraient recourir à ces services se disent **prêts, dans une très large majorité (75 %), à consentir un effort financier**. Pour une petite fraction supplémentaire, une aide pécuniaire serait indispensable. Pour 19 %

des répondants, aucune participation de leur part ne serait possible.

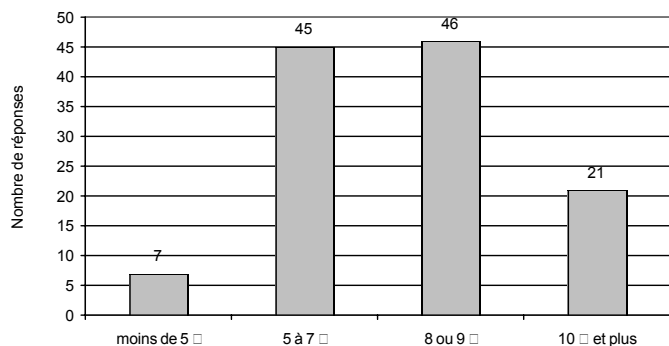
Les **besoins** porteraient essentiellement sur des petits " coups de main " **une ou deux heures par semaine** (26 réponses) ; une aide plus substantielle serait néanmoins appréciée par plusieurs personnes. Il convient de souligner que le taux de réponse à cette question est faible (un quart seulement des personnes intéressées) et que seules les personnes de 65 ans et plus y ont répondu.

Horaires hebdomadaires souhaités



Le **prix horaire moyen** que seraient prêtes à consentir les personnes intéressées (54 % ont indiqué un prix) est de 7,69 euros. Pour 44 %, il devrait être inférieur ou égal à 7 euros et pour près de 18 %, il pourrait s'élever à 10 euros ou plus. Rappelons que le SMIC horaire brut est actuellement de 7,19 euros.

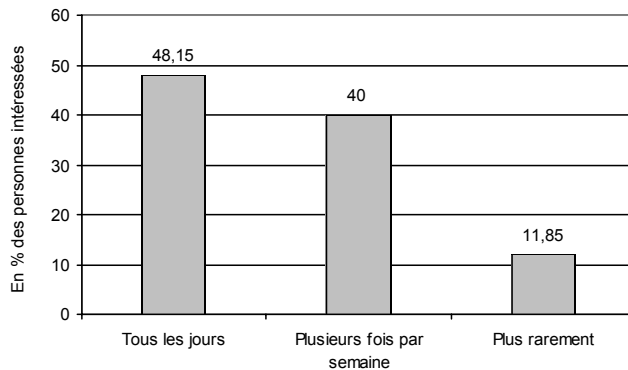
Prix de l'heure qui pourrait être consenti



Hors des grandes villes, la possession d'un engin à moteur pour se déplacer est indispensable. La Communauté de communes Val de Cher - Saint-Aignan n'échappe pas à la règle. En moyenne, 82 % des personnes interrogées disposent d'un véhicule (auto ou moto). Parmi les 40/65 ans, la proportion atteint 90 % ; elle est un peu plus faible chez les moins de 40 ans (84 %). Parmi les seniors, les femmes sont moins souvent dotées (2 sur 3) que les hommes qui ont un taux d'équipement équivalent aux plus jeunes.

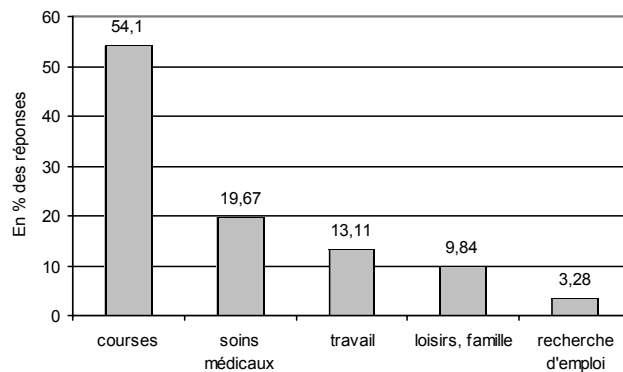
Pour les personnes sans véhicule, la **marche à pied** constitue le mode de déplacement le plus fréquent (une sur 3). Le recours à la famille ou à des amis est assez répandu (28 %) et 22 % utilisent un vélo ou une mobylette. A peine plus d'**une sur 10 prend les transports en commun**. La **fréquence d'utilisation** de ces derniers serait de surcroît **assez faible** : près de la moitié des utilisateurs actuels ou potentiels les emprunteraient rarement, 40 % plusieurs fois par semaine et 11 % seulement tous les jours.

Fréquence d'utilisation potentielle des transports en commun par les personnes ayant déclaré être intéressées



Une seule destination a été citée par les personnes susceptibles d'emprunter un transport en commun : **Blois**. Le motif le plus fréquemment invoqué est les **courses**, puis les soins médicaux, mais loin derrière. Les actifs étant moins concernés, le travail n'apparaît qu'en troisième place.

Motifs d'utilisation potentielle des transports en commun



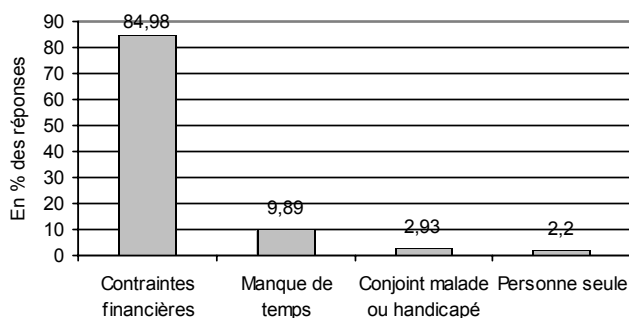
Par ailleurs, signalons que 43 % des plus de 65 ans ne disposant pas d'un véhicule personnel doivent être assistés par une tierce personne pour leurs déplacements.

Quelques projets personnels en souffrance

Trois personnes sur 10 disent avoir des projets qu'elles ne peuvent pas concrétiser. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit de **voyages**. Pour plus d'un quart, ils concernent l'acquisition d'une **maison** ou des travaux d'amélioration. La création d'une entreprise en tenterait 10 %, les derniers souhaitant acheter une voiture (7 %).

La **contrainte financière** est le principal obstacle : 85 %. Le manque de temps n'apparaît que dans moins de 10 % des cas.

Principaux obstacles à la concrétisation des projets personnels



Les services à renforcer

Sur la question des travaux et services qu'il conviendrait d'améliorer, de nombreuses personnes se sont exprimées : 617 citations ont été recueillies. Les principaux souhaits portent sur le développement des services de proximité et des transports, l'entretien de la voirie et des trottoirs, l'aide aux personnes âgées et la mise en œuvre d'actions d'animation en plus grand nombre.

Travaux et services à améliorer

Thème	Nombre de citations
Développer les commerces, les services, les transports, les crèches	95
Entretien de la voirie, des trottoirs, des abords	93
Aide aux personnes âgées	86
Développer l'animation, redynamiser	71
Entretien des espaces publics, des centres villes	46
Développer les transports en commun	40
Aménagement des parcs de stationnement (construire d'autres parking)	34
Améliorer la sécurité routière (carrefours, vitesse, sortie d'école)	33
Améliorer les centres bourgs (place, façade, éclairage, vitrine commerces...)	32
Améliorer la collecte des déchets, recueillir d'autres types de déchets dans les déchetteries	28
Création d'espaces verts, fleurissement	18
Entretien des rivières, des fossés	12
Développer les services dans la ZI de Noyers (gardiennage, pharmacie, banque)	11
Entretien et préservation de l'environnement	9
Fléchage des commerces dans les centres villes	4
Problème de bruit	2
Accès routier à Saint-Aignan	2
Création du tout à l'égout, gestion des eaux usées	1

Une approche des emplois potentiels

Sur la base des réponses aux questions relatives aux services ponctuels auxquels les personnes seraient susceptibles de recourir, une estimation sommaire du potentiel d'emplois en équivalent temps plein peut être tentée.

Ont répondu positivement à la question sur les services ponctuels : 220 personnes

Ont répondu à la question sur la participation financière : 119 personnes. C'est ce nombre qui sera retenu, semblant refléter de plus près l'intérêt des répondants ; il représente 10,68 % des personnes enquêtées.

En 1999, on recense 5 446 ménages sur la Communauté de communes. Les besoins en matière de services de proximité sont en effet à prendre en considération sur la base des foyers et non de chaque individu.

Un emploi équivalent temps plein correspond à 35 h hebdomadaires.

Plusieurs hypothèses sont formulées, suivant le nombre d'heures susceptibles d'être confiées à une main d'œuvre extérieure :

Potentiel d'emplois (ETP) en fonction du nombre d'heures confiées par les ménages

Nombre d'heures de travail confiées par semaine par foyer	Nombre d'emplois équivalents temps plein générés
1	17
2	33
3	50
4	66
5,54	92
7	116

Pour la moyenne qui est ressortie des réponses recueillies (5,54 heures), le potentiel pourrait s'élever à un peu plus de 90 emplois de service à domicile. Si l'on considère que les personnels de ces métiers exercent assez rarement à temps complet, la main d'œuvre concernée pourrait être nettement plus nombreuse.

Cette démarche empirique n'a de valeur que purement indicative et doit être considérée avec la plus extrême prudence. Il conviendrait par exemple d'affiner les besoins en fonction de l'âge du chef de ménage, d'établir des comparaisons entre les caractéristiques des personnes rencontrées et celles de la population, notamment en terme de catégorie socioprofessionnelle, de revenus, etc. Rappelons également que les moins de 65 ans n'ont donné aucune indication quant au nombre d'heures hebdomadaires qu'ils pourraient envisager de confier à une aide extérieure, ce qui fausse considérablement la moyenne. De surcroît, il semble important d'indiquer que les comportements de consommation des ménages (en matière de biens ou de services) ne sont pas en stricte adéquation avec leurs besoins.

Le tableau suivant récapitule par tranche d'âge les principaux éléments d'information recueillis au cours de l'enquête.

Tableau récapitulatif

en % des réponses

	Moins de 40 ans	40/65 ans	65 ans et plus
Ont des enfants de moins de 12 ans	59,5	20,1	-
Ont une activité hors de leur foyer	45,7	48,8	41,4
N'ont pas d'activité et le regrettent	50	46,1	25,5
Principal obstacle à une activité	Manque de temps	Manque de temps	Santé
Recourent à une aide ménagère	-	-	29,2
Sont intéressés par des services ponctuels et seraient prêts à consentir un effort financier	24,6	18,0	18,6
Disposent d'un véhicule personnel	71,8	71,6	76,2
Seraient susceptibles d'emprunter les transports en commun plusieurs fois par semaine ou tous les jours	84,1	89,0	73,2
	8,0	2,9	8,0